

Comment avoir la Nationnalite française

Par lamouna, le 12/06/2013 à 16:07

bonjour

pour vous dire ma mère aussi a une carte d idendite française delevre le 10-01-1962 et je voudrais savoir si par ce point elle pourrai avoir sa nationalité française ou renouveler sa carte tout en sachant quelle habite toujours a Oran et a la même adresse figurante sur la carte merci

Par citoyenalpha, le 13/06/2013 à 10:57

Bonjour

lors de l'indépendance de l'Algérie les algériens devaient faire une déclaration pour conserver la nationalité.

A défaut d'avoir effectuée cette déclaration ils ont perdu la nationalité française pour prendre la nationalité algérienne.

La question à se poser est donc : votre mère a t elle effectuée cette déclaration?

Restant à votre disposition.